



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie






A retenir

- MILDIU** La pression de la maladie est forte. Soyez vigilants avec les pluies orageuses annoncées cette semaine qui est cruciale.
- BOTRYTIS** Le stade chute des capuchons qui est le stade le plus sensible pour la pénétration des spores est atteint en chasselas. Soyez vigilants.
- THRIPS** Le parasite monte sur grappes et les apex. Surveillez l'évolution des populations de thrips avec des battages.

Annexe : Réglementation « abeille »

MÉTÉO

Prévisions du 6 au 11 Juin 2018

	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10	Lun 11
Températures	14 20	13 23	14 23	14 23	14 22	14 21
Tendances						

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Syndicat du Chasselas de
Moissac, CEFEL, Chambre
d'agriculture du Tarn-et-
Garonne, Qualisol, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie

PHÉNOLOGIE

Stades Baggiolini (0 à 50)	17	19	23
Stades BBCH (0 à 100)	57	61	65
Descriptif des stades	Boutons floraux séparés	Début floraison	Pleine floraison
Précoces *			
Tardives **			

* Variétés à débourrement précoce : CHASSELAS, DANLAS, CENTENNIAL SEEDLESS.

** Variétés à débourrement tardif : MUSCAT de HAMBOURG, RIBOL, ALPHONSE LAVALLEE, ITALIA

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation dans les parcelles :

Toujours aucune tache observée à ce jour, pas même sur les témoins non traités.

• Données de la modélisation

- x **Potentiel Système** : Calcul à partir des données de la station météo de Moissac (CEFEL) et des données radar de Cazes Mondenard : au 15 mai

Situation J-7 à J : Au cours de la semaine dernière, les pluies ont été assez hétérogènes au quotidien. Mais tous les secteurs ont été généreusement arrosés. Ceci permet à la pression exercée par le mildiou de repartir à la hausse désormais sur toute la zone.

D'après le modèle, les pluies du 28 au 30 mai n'auraient pas été contaminantes pour la zone de production de raisin de table (seuls les secteurs de Moissac et Cazes Mondenard ont pu subir des contaminations élités).

Simulation J à J+10 : La pression mildiou va poursuivre sa forte hausse et le risque deviendra moyen puis fort sur tous les secteurs.

Sur toute la zone d'appellation, des contaminations de masse sont modélisées dès 3-4 mm.

La sortie des taches issues des contaminations de masse des 28-30 mai devrait survenir autour du 11 juin.

Évaluation du risque : Le risque est présent, soyez vigilants avec les pluies orageuses annoncées cette semaine, elles devraient être contaminantes.

Par ailleurs, des sorties de symptômes sont à craindre dans le courant de la semaine. Surveillez donc régulièrement l'état sanitaire de vos parcelles, notamment pour gérer au mieux le risque de repiquage (pour lequel une simple rosée peut suffire).

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation dans les parcelles : Pas de symptôme observé.

• Données de la modélisation

- Potentiel Système** : Calcul à partir des données de la station météo de Moissac (CEFEL) et des données radar de Cazes Mondenard : au 15 mai

La pression exercée par l'oïdium a peu évolué au cours de la semaine. A ce jour, elle est moyenne sur toute la zone. Aucune période de contamination possible n'est modélisée la semaine dernière.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale débute à la pré-floraison (stade 17). A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation dans les parcelles

Pas de nouvelles taches observées sur la zone d'appellation.

Évaluation du risque : Les conditions restent favorables aux contaminations : chaque pluie peut être synonyme de contamination. De plus, les grappes entrent dans une phase de plus grande sensibilité qui deviendra maximale à la nouaison.

Soyez donc vigilants au risque de contaminations et de repiquages sur parcelles atteintes.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation dans les parcelles

Aucune capture enregistrée à ce jour. Le 1^{er} vol d'eudémis est terminé et le 2^{ème} vol n'a pas démarré. Mais le vol d'Eulia a débuté sur la zone de Moissac .

Évaluation du risque : Nous sommes dans la période d'entre deux vols. Il faut désormais évaluer le niveau de risque encouru pour la prochaine génération en comptant les glomérules qui commencent à apparaître. Surveillez attentivement vos parcelles.

Techniques alternatives : La confusion sexuelle fonctionne et la surveillance des glomérules en fin de G1 permet d'en vérifier l'efficacité.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• Situation dans les parcelles : Les toutes premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai dans les cages d'émergence mais très peu de larves observées dans les parcelles

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 15 juin au 25 juin 2018**

Le T2 est à renouveler à 14j du T1 en conventionnel et à 10j du T1 en AB.

BOTRYTIS

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles.

Évaluation du risque : Le risque botrytis quiescent (spores de botrytis qui pénètrent dans le jeune grain et qui reste présent jusqu'à la récolte) est fort à la période de chute des capuchons floraux.

Surveillez l'évolution de la phénologie car le stade chute des capuchons est imminent sur une partie des situations.

Mesures prophylactiques : Elles sont de plusieurs ordres :

- maîtrise de la vigueur,
- aération des grappes et création d'un microclimat défavorable au champignon : le palissage des sarments, notamment, permet une meilleure aération des grappes et limite le développement du botrytis, limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

THRIPS

• Situation dans les parcelles

Les pluies n'ont pas empêché la montée des thrips dans la vigne. On retrouve des thrips sur les apex et grappes sur variétés sensibles.

Voir la [fiche technique Thrips](#)

Évaluation du risque : La vigne est sensible et les piqûres se font maintenant sur les jeunes grains. Pratiquez les battages en parcelles afin de détecter leur présence.

Seuil de nuisibilité (printemps) :

2 larves de thrips par battage

Le battage doit se réaliser sur une surface blanche rigide. Batta plusieurs fois les grappes et/ou les pousses terminales et attendre quelques secondes. Observez le déplacement des thrips de couleur orangé et de petite taille (0,6 mm)



*Thrips- Technique de battage des grappes
Photo Syndicat AOP Chasselas*

AUTRES OBSERVATIONS

On retrouve dans de nombreuses parcelles (notamment de Centennial) des galles qui sont assimilées à un **phylloxéra** (puceron) aérien.

Ce puceron provoque des nodosités à la face inférieure de la feuille qui peuvent limiter la photosynthèse si l'attaque est importante.



*Galles phylloxériques- Dégâts sur feuille de
Centennial - Photo Syndicat AOP Chasselas*

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

- ATTENTION -

Vignes et inter-rangs en fleurs : les abeilles visitent les parcelles pour récolter le pollen de vigne mais également pour butiner les fleurs des enherbements et des bordures.



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrianoïde avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Merci de diffuser largement ces recommandations et rappels réglementaires aux conseillers, techniciens et viticulteurs de vos réseaux. L'application de ces préconisations contribue à limiter les risques pour les pollinisateurs et préserver le travail des apiculteurs.

Pour en savoir plus :

consultez la brochure "[Pratiques agricoles et protection des pollinisateurs](#)"

ou la note nationale BSV [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#)



Association de Développement de
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

Ce message est diffusé en partenariat avec l'ADA NA.